

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 28, rue Michel Rodange à Luxembourg se caractérise comme suit :

La maison d'habitation et de commerce (GEN) est une maison d'angle (TYP) implantée au coin formé par la rue Michel Rodange et la rue Renert. Elle a été érigée en 1923, comme l'indique d'ailleurs un millésime sur la façade, pour l'entrepreneur Michel Perrin¹. À cette époque le plateau Bourbon est en plein développement urbanistique, dont notamment la construction du siège de l'ARBED à la place des Martyrs (LHU).

Immeuble s'élève sur trois niveaux, dont le dernier niveau est mansardé. La façade donnant sur la rue Michel Rodange se divise en quatre travées, dont celle de gauche est plus large et mise en évidence par des bandes verticales et surtout par la lucarne-pignon au fronton courbe abritant une table avec le millésime et des guirlandes de part et d'autre. La seconde travée de droite abrite l'entrée, qui elle aussi est mise en évidence par un encadrement un peu plus travaillé que ceux des autres baies. En effet, l'ouverture est en plein cintre, surmontée par un entablement, avec des montants profilés sous forme de pilastres. La porte d'entrée est en bois et verre avec une grille en ferronnerie, surmontée par un vitrail. Elle semble être d'origine (AUT/PDR). La façade donnant sur la rue Renert se divise en deux travées, prolongées par un corps de bâtiment d'un seul niveau. Cette petite annexe présente trois fenêtres sur rue et une fenêtre et une porte sur le côté. Il s'agissait du bureau de l'entreprise Perrin qui avait son accès à part. Le pan coupé sur l'angle est la partie de l'immeuble qui attire toute l'attention par son oriel sur consoles qui s'étend sur deux niveaux et qui est surmonté par une haute toiture pyramidale coiffée d'un épi. La façade postérieure présente également des encadrements en pierre naturelle et une tour abritant la cage d'escalier.

La maison est érigée dans un style mélangeant la sobriété (au sens mélioratif du terme) rappelant le modernisme qui est en montée avec des éléments historisants des décennies précédentes. Le propriétaire, l'entrepreneur Michel Perrin, va d'ailleurs devenir un promoteur de l'Art Déco dans les années 1930². En effet, la composition des façades est bien proportionnée, bien rythmée et l'accent est mis sur le jeu des matériaux. Tandis que les encadrements des baies, qui sont en pierre naturelle, présentent une simple modénature, rappelant l'art moderne, les éléments de décoration ajoutés en crépi, tels que les bandes verticales et horizontales, les guirlandes ou encore les tables sur les allèges sont des éléments historisants (AUT/PDR).

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°2287 e tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1923.

² Robert L. Philippart, Hôtel Select Carlton, www.hospitalityluxembourg.lu, 9 juin 2021, consulté en novembre 2023.

L'immeuble fait non seulement accrocher le regard par sa position sur le coin, mais aussi par la manière dont le pan coupé et aussi les autres façades sont mises en évidence. Sachant qu'il s'agissait de la maison d'habitation mais aussi du bureau de Michel Perrin, il est compréhensible que l'immeuble dût avoir un certain aspect représentatif.

Malheureusement, l'intérieur de l'immeuble n'est pas connu, mais il semble que des travaux de transformations ont eu lieu les dernières années. Une visite sur place pourra aider à déterminer si les critères nécessaires sont également remplis pour l'intérieur de l'immeuble.

L'immeuble est non seulement un témoin du développement architectural de l'époque, mais aussi de l'essor urbanistique et démographique de la ville de Luxembourg, et notamment du plateau Bourbon, à l'entre-deux-guerres. Ainsi, l'immeuble présente d'un point de vue historique, architectural et urbanistique un intérêt public d'être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 28, rue Michel Rodange à Luxembourg (no cadastral 352/4528). 11 voix pour un classement et 2 abstentions.

Présent(e)s : Alwin Geimer, Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes.

Luxembourg, le 22 novembre 2023